

ANNEE SCOLAIRE 2017/2018**Circonscription de Belleville****PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE**

ECOLE	
Primaire de Quincié en Beaujolais	
Date	
06/11/2017	
Commune	
Quincié en Beaujolais	

Participants	prénom, nom, fonction
<p>Daniel Michaud, maire Nadine Baudet, adjointe aux affaires scolaires Maryse Chetaille, élue membre de la commission scolaire Maryse Charlet, DDEN Jean Paul Guignier, DDEN Danielle Mondière, DDEN Maryline Laissus, représentante des parents d'élèves Anne Repiquet, représentante des parents d'élèves Magalie Diener, représentante des parents d'élèves Marlène Lapalus, représentante des parents d'élèves Julie Reynard, représentante des parents d'élèves Frédérique Girin, représentante des parents d'élèves Florence Lafond, représentante des parents d'élèves Marlène Claitte Montantème, représentante des parents d'élèves Claire Baudin, enseignante Pascale Billioud, enseignante Stéphanie Domenc, enseignante Virginie Lavoillotte, enseignante Valérie Dulac, enseignante et directrice</p>	

Absents excusés	prénom, nom, fonction
<p>Myriam Démaret, inspectrice Séverine le Fessant, élue, membre de la commission aux affaires scolaires Julia Fournier, enseignante, complément de mi-temps de Mme Billioud et décharge de Mme Dulac.</p>	

Ordre du jour
<ul style="list-style-type: none">➤ Installation du nouveau conseil d'école. Résultats des élections de parents d'élèves➤ Règlement du conseil d'école➤ Règlement intérieur de l'école➤ Bilan de la rentrée, organisation pédagogique de l'école et des classes, personnel➤ Exercice attentat anti intrusion et nouveau PPMS➤ Les services aux familles

ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

- Organisation des APC
- Intervention du RASED
- Projets de l'année
- Bilan 2016/2017 de la coopérative scolaire
- Les travaux de l'été
- Les rythmes scolaires
- Questions diverse

Rédaction du procès-verbal

Le conseil débute à 18h05 par une rapide présentation des participants.

Mme Mondière, l'une des nouvelles DDEN de l'école, lit une présentation du rôle des DDEN dans l'école. Les DDEN sont des bénévoles. Ils veillent aux bonnes conditions de l'enfant à l'école et dans les activités péri scolaires. Ils ont un rôle de médiation et de coopération entre l'école, les parents, la municipalité et l'Education Nationale. Ils sont partenaires de la communauté éducative. Ils sont garants des valeurs républicaines.

Installation du nouveau conseil d'école

Les élections ont eu lieu le 13 octobre. Une seule liste avait été constituée. Les résultats sont les suivants ;

186 inscrits

94 votants

2 bulletins blancs ou nuls

92 suffrages exprimés

Taux de participation : 50,54%

Le taux de participation est en hausse par rapport à l'an passé (35,56%).

Règlement du conseil d'école

- Il se réunit une fois par trimestre
- Il approuve et modifie le règlement intérieur
- Il vote l'aménagement de la semaine scolaire
- Il donne avis et suggestions sur la vie de l'école
- Il approuve le projet d'école et les avenants éventuels
- Il reçoit des informations sur les actions pédagogiques, scolaires et périscolaires

Règlement intérieur

Il est conforme au règlement départemental et a été modifié cette année pour tenir compte des nouveaux horaires de l'école.

Bilan de la rentrée

La rentrée s'est déroulée sans aucune fausse note. L'école accueille 133 élèves répartis comme suit :

PS :19

MS :17

ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

GS : 13
CP : 19
CE1 : 19
CE2 : 17
CM1 : 14
CM2 : 15

Les classes ont été constituées en conseil de maîtresses de la façon suivante :

PS/MS : 19 et 6
MS/GS : 11 et 13
CP/CE1 : 19 et 9
CE1/CE2 : 10 et 17
CM1/CM2 : 14 et 15

Les effectifs sont en légère hausse par rapport à 2016 (129). Le nombre de naissances en 2015, 24, laisse présager une ouverture de classe pour la rentrée 2018. Les maîtresses demandent à la mairie de revoir l'aménagement de l'espace en maternelle, l'espace existant étant trop petit pour accueillir 2 classes dans de bonnes conditions. Une réflexion devra être engagée rapidement autour de ce sujet.

Cette année, Mmes Billioud et Dulac sont complétées par la même personne, Mme Fournier, ce qui est très appréciable pour la continuité du service et la transmission des informations car elle est présente 3,5 jours par semaine à l'école.

Les décroisonnements se poursuivent cette année. Mme Dulac intervient de 13h50 à 14h30 avec les CM1 le lundi, les CE1 le mardi et les CM2 le jeudi. Mme Fournier intervient avec les CE1 le vendredi. Les MS sont regroupés tous les après-midi dans la classe de Mme Dulac.

Exercice anti intrusion/ attentat et nouveau PPMS

Un nouveau PPMS spécifique attentat/anti intrusion a été rédigé et déposé sur le site de l'académie. Les plans de l'école ont été modifiés et affichés dans le hall central de l'école.

L'exercice a eu lieu le mercredi 18 octobre. Selon le scénario mis en place en conseil des maîtresses, l'école était encerclée. Les élèves sont restés confinés dans la classes, en silence total, pendant 15 mn. Mme Dulac a constaté que le silence avait été vraiment respecté car l'école semblait vide. Le compte rendu de l'exercice a été déposé sur le site de l'académie.

Un défibrillateur a été installé dans le hall central de l'école. Mme Billioud suggère une formation à l'utilisation de l'appareil.

Les services aux familles

La garderie municipale accueille les enfants de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30. Il n'y a plus de TAP sur le temps de midi. Il y a 2 services de cantine, le premier pour les maternelles de 12h00 à 12h45 et le second pour les élémentaires de 12h45 à 13h30. Les surveillances de cantines sont assurées par une enseignante et une employée communale. Une deuxième enseignante intervient à partir de 13h20 pour remplacer l'employée communale qui part surveiller les GS.

A partir du 06/11, les inscriptions à la cantine se font désormais par Internet.

Mme Girin, présidente du SOU des écoles, envisage de former quelques personnes disponibles dans l'urgence pour remplacer Mme Gargallo en cas d'absence. Les

ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

mamans bénévoles qui l'ont remplacée lors de son absence à la rentrée des vacances de Toussaint sont vivement remerciées.

Organisation des APC

Mme Dulac rappelle le but des APC : aide mise en place pour les difficultés légères et ponctuelles ou pour un projet.

Les APC ont lieu sur le temps de pause méridienne. Les élèves de MS sont pris en petit groupe pour faire des jeux de langage oral.

Les parents sont avertis par un courrier lorsque les enfants sont pris en APC.

Intervention du RASED

Lorsque les aides mises en place ne suffisent pas, les enseignantes font appel aux RASED. Les élèves de PS ont bénéficié de la présence d'une enseignante du RASED au mois de septembre afin de faciliter leur intégration. Les enseignantes du RASED interviennent en ce début d'année pour les cycles 2.

Les projets de l'année

Conformément au projet d'école, les classes travailleront cette année sur les émotions. Ce thème sera abordé au travers d'albums. Les élèves apprendront à nommer leurs émotions, les identifier pour apprendre à les gérer.

Nous utiliserons également le théâtre avec un projet qui a pour but d'initier les élèves au jeu théâtral et qui sera finalisé par une représentation au théâtre de Beaujeu le vendredi 6 avril 2018.

Les élèves d'élémentaire se rendront également au théâtre de Mâcon pour une visite du théâtre et pour voir 2 spectacles.

Les élèves de CM1/CM2 sont allés voir un spectacle au théâtre de Villefranche intitulé « le bruit des os qui craquent » et qui a pour thème les enfants soldats. Les élèves ont beaucoup aimé ce spectacle très beau, très épuré malgré la violence du sujet.

Les CP/CE1 sont allés voir un spectacle à Mâcon, « la véritable histoire de Pinocchio ». La disposition du théâtre de Mâcon permet aux enfants d'être beaucoup plus proche de la scène. Ils ont beaucoup aimé également.

Les maîtresses de maternelle sont toujours en recherche : il est très compliqué de trouver un spectacle pour les maternelles dans les différents théâtres de la région.

Dans le cadre de l'axe citoyenneté du projet d'école, les élèves ont eu une demi-journée jeux coopératifs organisée avec l'aide de l'OCCE. Ce fut une expérience très riche pour tous. Des jeux coopératifs seront achetés pour les classes avec le budget Noël offert par le SOU des écoles.

Les enseignantes remercient chaleureusement le SOU et la mairie qui financent les projets mis en place et permettent aux élèves d'avoir un parcours culturel et artistique riche et varié.

Un partenariat avec la ludothèque de Quincié a été mis en place : les élèves se rendront à la ludothèque pour jouer avec des jeux coopératifs choisis en conseil de maîtresses avec l'aide de la personne responsable de la ludothèque, Aurélia Suet. Merci à elle pour son engagement.

Le partenariat avec la bibliothèque de Quincié a également été reconduit : les activités autour du livre proposées par les bénévoles et la responsable de la bibliothèque sont très enrichissantes pour les enfants.

Le partenariat avec le club de tennis sera reconduit au printemps si le club est d'accord. La classe de Mme Domenc a la chance, cette année, de bénéficier de séances de visio conférence en anglais avec une native des Etats Unis. C'est très bénéfique pour les élèves d'entendre parler avec un accent de natif : ils sont plus réceptifs ensuite au collège.

ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Les enseignantes déplorent que le permis piéton soit stoppé faute de moyens. Un papa pompier volontaire interviendra en classe pour une initiation aux gestes de premiers secours.

Les élèves de CP/CE1 et CE1/CE2 iront à la piscine au second semestre, activité financée par le SOU et la mairie.

Les classes de maternelle ont été équipées de 6 tablettes numériques. Mme Baudin les utilise pour réaliser des livres audio. La classe de PS/MS devrait les utiliser pour réaliser un cahier journal. Les enseignantes seront formées cette année à l'utilisation de cet outil.

La mairie a également changé le photocopieur qui arrivait en bout de course. La nouvelle machine est très performante et nous permet d'utiliser la couleur. 2 ordinateurs ont été achetés, l'un pour le bureau et l'autre pour la classe de CE1/CE2.

Mme Dulac souligne les investissements importants faits par la mairie qui permettent aux élèves et aux enseignantes de travailler dans de très bonnes conditions.

Bilan de la coopérative scolaire

Mme Billioud présente les comptes de la coopérative.

Solde en 2016 : 1985€

Dépenses : 2607,54€

Recettes : 2835,46€

Bénéfices : 227€

Solde en 2017 : 2212,92€

Mme Mondière, DDEN, souligne l'importance d'adhérer à l'OCCE pour gérer l'argent de l'école. Cette adhésion permet également de bénéficier gratuitement d'animations comme la journée jeux coopératifs.

Les travaux de l'été

La classe de Mme Lavoillotte a été refaite durant l'été. Des étagères ont été installées ainsi qu'un placard mural dans la classe des MS/GS. Les fontaines de la cantine ont été changées. L'isolation de l'école et la cantine ont été refaites. Le vestiaire des CP/CE1 a été aménagé pendant les vacances d'automne.

Les enseignantes remercient la mairie pour tous ces travaux ainsi que les employés communaux qui nous aident volontiers pour les déménagements et rangements de l'école.

Le lavabo cassé devrait être changé. Le vol de mousse dû à la nouvelle isolation sera stoppé.

Le problème de surchauffe dans la classe de Mme Baudin avait déjà été signalé au chauffagiste et sera solutionné prochainement. Le chauffage sera également coupé pendant les vacances.

Organisation des rythmes scolaires

Mme Dulac rappelle que le décret sur les rythmes scolaires ayant été promulgué trop tard pour permettre un changement concerté de la semaine, le conseil d'école avait décidé à l'unanimité de conserver l'organisation de la semaine avec le mercredi matin et les TAP. Une commission « rythmes scolaires » comprenant le maire et les membres de la commission scolaire, des représentants de parents d'élèves et des enseignants est créée pour organiser une consultation des familles et émettre une proposition d'organisation de la semaine. Cette nouvelle organisation sera votée en conseil d'école extraordinaire afin de refaire rapidement le PEDT.

ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Les sujets de réflexion pour le conseil d'école ne manquent donc pas en cette nouvelle année scolaire avec la création très probable d'une sixième classe et l'organisation des rythmes scolaires.

Questions diverses

La venue du père Noël pour les 2 classes de maternelle sera organisée pendant les TAP du vendredi.

La mairie offrira un sachet de friandises à tous les élèves de l'école.

Les élèves de l'école participeront à la décoration du village en faisant des boules de Noël. Une animation sera proposée par les commerçants.

La séance s'achève à 19h18 autour du verre de l'amitié.

Prénom, nom **du secrétaire de séance**

Prénom, nom **du directeur d'école**

Date :

Date :

Signature

Signature

CONSEIL D'ÉCOLE